



MODULE COMPLEMENTAIRE
AUX CAS MEDIATION HEIG-VD, HETS et UniFR
EN VUE DE L'OBTENTION DU TITRE DE
« MEDIATEUR/TRICE FSM »

L'obtention d'un CAS Médiation ne remplit pas les critères d'obtention du titre professionnel de « médiateur/trice FSM », au sens des conditions émises par la Fédération Suisse des associations de Médiation (www.infomédiation.ch). Les manques se situent en particulier au niveau du nombre d'heures insuffisant et de l'absence de partie pratique (stage, rapport de stage et analyse de pratique).

Pour les personnes ayant suivi un CAS Médiation (HEIG-VD, HETS ou UniFR et souhaitant compléter leur formation, le GPM propose un module complémentaire généraliste permettant de répondre aux exigences fixées par la FSM en vue de l'obtention du titre de médiateur professionnel généraliste.

Ce module sera constitué de 8 jours de formation, d'un stage et de la rédaction d'un rapport de stage approfondi.

Objectifs :

Approfondir la posture, la déontologie, la méthodologie et les techniques de médiation généraliste. Découvrir/approfondir différents champs de la médiation permettant, après validation, d'obtenir un diplôme professionnel de médiateur généraliste.

Dates :

Module 1 : 19 et 20 novembre 2020
Module 2 : février 2021 (dates à confirmer) *
Module 3 : mai 2021 (dates à confirmer) *
Module 4 : septembre 2021 (dates à confirmer) *

*Dates sous réserve de modifications

Contenus principaux :

- Méthodologie et techniques de médiation (approfondissement) ;
- Déontologie et posture du médiateur ;
- Analyse de la pratique de médiation sous l'angle de la théorie systémique
- Transmission d'entreprise familiale
- Médiation pénale ;
- Médiation pénale des mineurs
- Médiation familiale et intergénérationnelle
- Sociologie des rapports humains ;
- Théories de la communication et nouvelles technologies ;
- L'apport des neurosciences pour une résolution de problèmes créative ;
- Médiation et interculturalité ;
- Analyse de pratiques.

+ un stage de co-médiation de 6 séances (minimum) d'une heure et demie (+ préparation et débriefing) dans le cadre d'un stage de 24h et rédaction d'un rapport de stage approfondi.

Coordinateur de la formation :

Michel Paillard est détenteur du CAS Médiation en entreprise et médiateur FSM assermenté. Il intervient dans les organisations pour la prévention et la résolution de conflit au travail. Evoluant depuis 25 ans dans le réseau socio-sanitaire et plus spécifiquement en tant que spécialiste de la santé au travail, il a développé son activité dans le domaine de la réintégration en entreprise et la réorientation professionnelle. Il est également diplômé en soins infirmiers (infirmier spécialisé en santé mentale et psychiatrie) et thérapeute de couple et de famille (AGTF).

Il sera présent tout au long de la formation afin de permettre une continuité dans le processus d'apprentissage.

Lieu : La Longeraie à Morges

Prix : CHF 4'900.- (frais de dossier, de certification et de repas de midi compris)

Délai d'inscription : 15 mai 2020



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A envoyer **signé** par e-mail à info@mediations.ch au plus tard le **15 mai 2020**

Nom		Prénom	
Organisation		Fonction	
Adresse			
NPA & Localité			
Email			
Tél fixe		Tél portable	

Je m'engage à payer 4'900 CHF au plus tard le 28 août 2020 sur le CCP 70-410791-7 (IBAN CH97 0900 0000 7041 0791 7).

Tout désistement de candidat doit être annoncé par écrit, en lettre recommandée, au GPM.
En cas de désistement intervenant entre la date d'envoi de l'inscription et le premier module le 1^{er} octobre 2020, la moitié du coût (2'450 CHF) sera dû.
En cas de désistement après le premier module le 1^{er} octobre 2020 et quels qu'en soient les motifs, la totalité du coût de la formation (4'900 CHF) sera retenue.
Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge des participants.

Date et lieu :

Signature :